

LA SANTÉ PUBLIQUE
EN ACTION(S)

AMÉLIORER

l'accès aux soins
dans les territoires : le rôle clé
de l'hôpital de proximité



PRESSES
DE L'EHESP

Améliorer

l'accès aux soins dans les territoires : le rôle clé de l'hôpital de proximité

DÉFINITIONS

Accès aux soins : priorité des pouvoirs publics, l'accès aux soins est un enjeu fort d'organisation du système de santé afin de réduire les inégalités. La définition du parcours de santé des patients permet de graduer l'offre de soins en trois niveaux :

- primaire : ce qu'on appelle en France « le premier recours », c'est-à-dire l'accès direct, pour la population, à la médecine générale, aux professionnels paramédicaux, quelques spécialités et services d'urgences, aux pharmacies... ;
- secondaire : soins spécialisés, dont l'accès est le plus souvent orienté par les médecins traitants ;
- tertiaire : niveau de soins fortement spécialisé.

Hôpital de proximité : établissement de santé public ou privé qui contribue, par des coopérations avec les structures et professionnels de médecine ambulatoire et avec les établissements et services médico-sociaux, à l'offre de soins de premier recours dans les territoires qu'ils desservent. Les évolutions législatives ont permis la labellisation de 243 hôpitaux de proximité afin d'assurer une égalité d'accès et une coordination des acteurs publics et libéraux des champs sanitaires et médico-sociaux. Les hôpitaux de proximité ont principalement une activité de médecine et offrent un accès à un plateau médico-technique adapté. La loi du 23 juillet 2019 propose d'en labelliser jusqu'à 600.

PROBLÉMATIQUE/ENJEUX

Suite au Ségur de la santé (juin 2020), une mesure spécifique a été prise pour les hôpitaux de proximité : en faire des « laboratoires de coopération territoriale ». Cette mesure ambitieuse (mais qui reste incitative) illustre le rôle clé au sein des territoires que veut leur donner la loi.

Il n'existe pas aujourd'hui de modèle unique d'hôpital de proximité, mais autant de types d'hôpitaux de proximité que de territoires de santé. Le cadre juridique offert par la loi est très hétérogène, les établissements peuvent être de statut public ou privé, intégré dans un groupement hospitalier de territoires (GHT) ou non, pouvant fonctionner avec des professionnels médicaux libéraux ou salariés.

Pour faire état de l'existant et comprendre les dynamiques actuelles, des entretiens ont été menés auprès d'agences régionales de santé (ARS), du ministère des Solidarités et de la Santé, d'une fédération nationale ou de directions d'établissements. Ils démontrent qu'il est possible de faire émerger des nouvelles modalités de travail (télémédecine, coordination de parcours de soins) et de nouveaux métiers (infirmière de pratiques avancées, coordinateur de parcours), offrant ainsi une opportunité pour mieux s'ancrer dans le territoire de santé.

Pour améliorer l'accessibilité aux soins, l'hôpital de proximité doit contribuer à faire travailler ensemble des partenaires de cultures différentes. Le partage de dossiers patients et de messagerie sécurisée au sein d'un système d'information constitue un défi pour structurer des coopérations et renforcer la pertinence des parcours.

Pendant l'épidémie du Covid-19, certains hôpitaux de proximité ont su s'adapter rapidement et coopérer avec l'ensemble des acteurs du territoire. On peut ainsi citer un hôpital de proximité dont les lits de médecine ont été mobilisés pour désengorger l'établissement support du GHT dont il fait partie.

EN PRATIQUE

La directrice d'un centre hospitalier en bonne santé financière, labellisé « hôpital de proximité » explique qu'elle travaille avec une quinzaine de médecins généralistes libéraux de son territoire, en lien avec un médecin coordinateur, salarié de l'établissement. Ce modèle est facilité par la proximité immédiate de la maison médicale de garde, implantée sur le site de l'hôpital, et permet une bonne dynamique de coopération territoriale. L'hôpital bénéficie d'une bonne visibilité sur le territoire et les coopérations renforcent la vision positive qu'en ont les professionnels.

Les consultations de télémedecine mises en place au sein des hôpitaux de proximité permettent d'améliorer l'accès à certaines spécialités (ophtalmologie par exemple). Cette expertise à distance profite aussi aux établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) du territoire, grâce à la coordination assurée par les professionnels de l'hôpital.

La volonté de structurer les parcours de patients se traduit par une mise en place d'équipes mobiles et une coopération forte au sein du GHT pour offrir des soins spécialisés si nécessaire.

Une nouvelle opportunité pourrait s'ouvrir avec le portage d'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), associant les professionnels de ville et la municipalité.

RECOMMANDATIONS

Proposition n° 1 : Conforter le rôle stratégique des hôpitaux de proximité en augmentant la part de la dotation sur critères populationnels du territoire (âge, densité médicale, population sous le seuil de pauvreté, ruralité) et en clarifiant les modalités du financement d'approches intégrées ville-hôpital (parcours de soins et transition organisée).

Proposition n° 2 : Investir dans l'interopérabilité des systèmes d'information pour améliorer la fluidité des parcours des patients et développer la télémedecine pour faciliter l'accès à des soins spécialisés, tout en développant de nouveaux métiers (coordinateurs de parcours, infirmier(e)s de pratiques avancées...).

Proposition n° 3 : Faciliter l'exercice médical mixte (libéral/hospitalier) au sein de ces structures afin d'être attractif – tant pour les généralistes que pour les spécialistes libéraux ou venant de centres hospitaliers de recours – et collaborer avec les CPTS et les plateformes territoriales d'appui (PTA).

3 IDÉES CLÉS À RETENIR

- ① Par ses missions, l'hôpital de proximité est en lien fort avec la médecine libérale et participe à la coordination des soins sur son territoire. En cela, il fait partie de l'offre de premier recours et son rôle est de permettre une meilleure accessibilité aux soins hospitaliers.
- ② La structuration d'une médecine de parcours, au cœur des réformes actuelles, va permettre d'identifier l'hôpital de proximité comme une ressource clé sur le territoire, véritable pivot entre la médecine de ville ambulatoire et les plateaux techniques spécialisés.
- ③ Le grand défi que doit relever l'hôpital de proximité est d'assurer la coordination avec les acteurs libéraux, les structures médico-sociales et l'établissement support du GHT afin de soutenir la qualité des prises en charge, dans une démarche de responsabilité populationnelle.

Pour aller plus loin

Anquetil B., « Le centre hospitalier de proximité, enjeux et perspectives », *Soins Cadres*, 1^{er} sept. 2019, vol. 28, n° 113, p. 34-36, 2019.

Claris O., *Rapport « Mission sur la gouvernance et la simplification hospitalières confiée au Pr Olivier Claris »*, juin 2020.

Delnatte J.-C., « Les hôpitaux de proximité : définition et financement », *Finances hospitalières*, juillet 2016, n° 104.

Devictor, B., *Le service public territorial de santé (SPTS) et le service public hospitalier (SPH) : développer l'approche territoriale et populationnelle de l'offre de santé*, rapport remis à la ministre de la santé et des affaires sociales, mars 2014, p. 9.

Martinez É., « L'hôpital de proximité, la transformation du système de santé : l'hôpital de demain », 14^e colloque « Hôpital de proximité : 3 ans après les premières nominations quelles leçons en tirer ? », 2019.

Module interprofessionnel de santé publique (MIP) 2020

« Les hôpitaux de proximité peuvent-ils contribuer à améliorer l'accès aux soins ? », dirigé par François-Xavier Schweyer.

Les auteurs

Marion BOUSQUET (D3S), Sébastien COQUELIN (D3S), Armelle GERMAIN (DH), Sandrine LAMBERT (D3S), Fabien LATINIER (DH), Christelle LECLAND (DS), Cécile LEMAITRE (DS), Léopoldine MARTIN (DH), Kevin MICHEL (AAH), Soifioun MOUSTOIFA ALI (AAH).

Note de synthèse sélectionnée par un jury composé de l'éditeur, de la direction de recherche de l'EHESP, de Jean-Marie André, Lydia Lacour, Emmanuelle Leray et Richard Rouxel.

Module interprofessionnel de santé publique (MIP) 2020

Conception/Réalisation : Presses de l'EHESP

© 2020, Presses de l'EHESP.